EU expertise on social protection, labour and employment

RECHERCHE D'EXPERT·E·S – APPEL A CANDIDATURES

Référence de publication : *19-16/TOG/01/1+2*

Titre de l'action : Promotion des emplois verts au Togo: Renforcement des capacités de l'Agence Nationale Pour l'Emploi du Togo pour relever les défis et saisir les opportunités du verdissement de l'économie en matière d'emplois et de compétences.

Code de l'action and pays partenaire : *SOCIEUX+ 2019-16 TOGO*

Numéro et titre de l'activité : Activité 1 - Evaluation des emplois verts au Togo et des compétences requises

Titre du poste : Expert·e promotion des emplois verts

Date de mise en œuvre des activités : A partir du 26 août 2019

Institution partenaire : Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

Lieu d'intervention : Lome, Togo **Coordinateur responsable** : Catherine BARME (Emploi et travail)

Expert technique responsable : Thierry FIQUET (Emploi et travail)

Date de publication : 11/07/2019

Date limite pour la soumission des candidatures : 4/08/2019

EU expertise on social protection, labour and employment

À PROPOS DE SOCIEUX+

1.1 À propos de SOCIEUX+

L'Union européenne (UE) encourage et entretient le dialogue sur la protection sociale et les politiques de l'emploi inclusives avec un grand nombre de pays partenaires. Cet effort a été confirmé dans la Communication de la Commission européenne (CE) COM (2016) 740 final - « Proposition concernant un nouveau consensus européen pour le développement « Notre monde, notre dignité, notre avenir » ». Un nombre important d'activités de coopération dans différents pays dans ces domaines sont financées par des instruments géographiques ou thématiques. Un écart avait cependant pu être observé dans la coopération européenne avec des pays tiers concernant le soutien de mesures à court terme et de coopération entre pairs pour promouvoir le développement de la protection sociale.

SOCIEUX+, Expertise de l'Union Européenne pour la protection sociale, le travail et l'emploi est une facilité d'assistance technique établie et cofinancée par l'UE (au travers de la Direction générale de l'Union européenne pour le développement et la coopération : EuropeAid), la France, l'Espagne et la Belgique et mis en œuvre par le biais d'un partenariat composé de quatre partenaires : Expertise France, leader du partenariat pour la mise en œuvre, la Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas (Fondation Internationale et pour l'Ibéro-Amérique d'Administration et politiques publiques) (FIIAPP), la Belgian International Cooperation on Social Protection (Coopération belge sur la protection sociale) (BELINCOSOC) et la Belgium Technical Cooperation (Coopération technique de Belgique) (BTC).

L'objectif général de cette facilité est d'étendre et d'améliorer l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et à des systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays partenaires.

L'objectif spécifique est d'accroître les capacités des pays partenaires afin d'améliorer la conception, la gestion et la surveillance des stratégies pour l'emploi durables et efficaces et des systèmes de protection sociale, grâce à un développement des connaissances et à une aide technique à court terme entre pairs.

SOCIEUX+ :

- Reconnaît l'impact de la protection sociale et de l'emploi sur la réduction de la pauvreté et la vulnérabilité ;
- Soutient les efforts des gouvernements partenaires pour la promotion de systèmes pour l'emploi et la protection sociale durables et inclusifs :
- Complète les efforts réalisés par d'autres initiatives de l'Union européenne.

SOCIEUX+ permet de mettre rapidement l'expertise européenne à disposition avec des coûts de transaction minimaux pour les institutions partenaires. Ce programme s'appuie sur l'expertise des organismes mandatés ou publics, des organisations non-gouvernementales et d'importantes organisations de la société civile des états membres de l'UE et des organisations internationales spécialisées. Il peut également soutenir la coopération sud-sud et triangulaire grâce à la mobilisation de professionnels des pays partenaires. SOCIEUX+ est opérationnel depuis septembre 2016.

Cet instrument est une extension de SOCIEUX - Social Protection European Union Expertise in Development Cooperation -, qui a été établi en 2013 et progressivement intégré.

1 DESCRIPTION DE L'ACTION

La plupart des pays du continent africain se trouvent actuellement confrontés aux grands enjeux du développement durable. La transition vers une économie durable revêt des aspects qui diffèrent en fonction des priorités de chaque pays, ses potentialités, ses défis et l'attente de ses citoyens

Dans son Plan National du développement (PND), adopté en 2018 pour la période 2018-2022, le gouvernement togolais ambitionne de fournir à plus de 500 000 personnes un emploi durable et décent et d'assurer des modes de consommation et de production durables (ODD12). Toutefois, en dépit de la détermination du gouvernement national, de nombreux défis demeurent, notamment en raison des déficits en compétences stratégiques des structures d'encadrement des Services de l'Emploi.

C'est dans ce contexte que l'Agence nationale pour l'Emploi du Togo a sollicité un appui technique auprès de SOCIEUX+ afin de l'accompagner dans la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de développement de l'employabilité des jeunes dans les secteurs verdissants de l'économie togolaise.

1.2 Objectif général de l'action

L'objectif général de cette requête est de renforcer les capacités de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) pour relever les défis et saisir les opportunités du verdissement de l'économie en matière d'emplois et de compétences, notamment pour les jeunes.

1.3 Objectifs spécifiques de l'action

- Améliorer la connaissance des cadres de l'ANPE en ce qui concerne les défis et les opportunités actuelles des emplois verts au Togo dans les secteurs considérés comme porteurs;
- Identifier dans ces secteurs, les besoins en termes de compétences professionnelles vertes ainsi que les programmes de formation en emplois verts, existants et pertinents;
- Formuler une stratégie de renforcement et/ou de création de programmes de formation, axée sur les compétences requises par les emplois verts et sur la promotion de l'entrepreneuriat vert. L'assortir d'une proposition d'éventuelles pistes de financement.

2.1 Résultats attendus

- Un état des lieux de la situation des emplois verts au Togo et un diagnostic des défis et des opportunités actuelles des emplois verts au Togo dans des secteurs porteurs ;
- L'identification des opportunités des emplois verts dans des secteurs à forte valeur ajoutée
- Une identification des besoins de formation des cadres de l'ANPE et un renforcement de leurs capacités dans le domaine du développement des compétences liées aux emplois verts
- Identification des éléments clés pour renforcer la formation axée sur les compétences requises dans les emplois verts et la promotion de l'entrepreneuriat vert.

- Un atelier de formation et de formulation d'une stratégie avec un plan opérationnel pour l'année 2022.

2 MISSION DE L'EXPERT·E

2.1 Description de la mission

SOCIEUX+ recherche un·e expert·e pour accompagner l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) du Togo dans la promotion d'emplois verdissants et le développement de nouvelles compétences.

Il s'agira plus spécifiquement d'analyser les potentiels d'insertion professionnelle en termes d'employabilité des populations jeunes dans les métiers verdissants, d'identifier les partenaires et les leviers d'actions de l'ANPE.

L'expert·e réalisera un diagnostic des forces et des faiblesses des cadres de l'ANPE afin d'identifier et de promouvoir les opportunités d'emplois verts et le développement des compétences liées à ces différents secteurs d'activités, tant pour les salariés que pour les auto-entrepreneurs. Il conviendra aussi de recenser les opportunités d'insertion professionnelles pour les jeunes, dans les métiers verdissants et les éco-emplois.

Livrables

- D1: Une note de méthodologie (maximum 3 pages) rédigée par les expert·e·s.
- D2 : Un agenda de la mission sur le terrain détaillant les responsabilités individuelles des expert·e·s.
- D3 : Un rapport de mission individuel sur la base du modèle fourni, incluant des conclusions, recommandations et contraintes rencontrées individuellement par les expert·e·s.
- D4 : Un rapport collectif incluant un état des lieux de la situation des emplois verts au Togo, identifiant les opportunités et défis dans des secteurs porteurs ; des recommandations portant sur les actions à suivre sont également attendues, afin d'ajuster les Termes de Référence de la deuxième mission.

Nombre d'experts et charge de travail

2 experts souhaités

Pour chaque expert : 14 jours de travail dont 5 jours sur site

3 PROFILE DE L'EXPERT

Qualifications et compétences :

- Formation supérieure en gestion, économie, sciences sociales, ingénierie de formation ou tout autre domaine pertinent.
- Connaissance des processus de conception et de mise en oeuvre des politiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle
- Expertise en matière de verdissement de l'économie, notamment dans le contexte des pays à ressources limitées
- Capacités rédactionnelles

- Capacité de travailler en équipe et de collaborer avec des partenaires divers
- Communication dans un contexte plurinational
- Maîtrise du français à usage professionnel.

Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle de 5 à 10 ans requise dans au moins un des domaines spécifiques recherché (emploi/ économie verte)
- Expérience professionnelle requise d'au minimum 5 ans au sein d'une administration publique (ou assimilée) d'un Etat membre de l'Union européenne
- Accompagnement des administrations publiques du secteur de l'emploi et de l'insertion professionnelle
- Conception de dispositifs de formation et d'insertion professionnelle et/ou accompagnement à leur mise en place.

EU expertise on social protection, labour and employment

4 DOSSIER DE CANDIDATURE

5.1 Documents à soumettre

Curriculum Vitae au format Europass – téléchargeable en suivant le lien http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae/templates-instructions

5.2 Soumission des candidatures

Les experts intéressés postulent en ligne en cliquant sur le lien suivant : https://pmt.socieux.eu

La procédure de soumission des candidatures se fait en deux temps :

S'il n'en possède pas déjà un, l'expert·e crée son compte personnel SOCIEUX+ (« create an account »). Pour avoir accès à tous les appels à candidatures, l'expert·e doit au moins renseigner les informations accompagnées d'un astérisque.

Une fois le compte validé par l'équipe SOCIEUX+, il suffit de rechercher le numéro de mission 19-16/TOG/1 en cliquant sur l'onglet « Call for Experts ». Il suffit enfin de cliquer sur « Apply » pour soumettre sa candidature.

Sans réponse de notre part dans un délai de 30 jours, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette opportunité sont invité(e)s soumettre leur dossier dans les meilleurs délais, l'équipe de SOCIEUX+ se réservant la possibilité de procéder à la présélection avant cette date.

2 PROCESSUS DE SÉLECTION

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public sont privilégiés pour les missions organisées par SOCIEUX+. Les consultants privés sont toutefois fortement encouragés à postuler.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte. Seuls les candidats short-listés seront contactés. La procédure de sélection peut inclure un entretien téléphonique ou physique. Il pourra être demandé aux candidats sélectionnés d'indiquer le nom de personnes pouvant être contactées dans leur institution d'origine.

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public (actifs ou retraités) sont rétribués à hauteur de 250 euros par jour travaillé. Les honoraires des consultants privés sont calculés en fonction de leur expérience.

3 CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les deux activités objets de cet appel à candidatures sont soumises à l'évaluation et à l'approbation par le Comité Quality Assurance de SOCIEUX+. La confirmation des dates des missions et la contractualisation des experts ne sont possibles qu'une fois la décision formelle de ce comité prise.